



**PATINAGE
QUÉBEC**

Évaluation Phase 2 – Officiel technique niveau base/Section

Canal de communication pour les phases 2 officiel technique niveau base / Section

Après que Patinage Québec aura dressé la liste des officiels évaluateurs pour les officiels technique niveau base / Section au début de chaque saison, une invitation individuelle leur sera envoyée afin de connaître leur intérêt.

À l'aide de différentes communications (courriel et formulaire en ligne) qui comportera tous les détails pertinents pour les évaluateurs, les officiels devront indiquer leurs disponibilités pour les compétitions invitations de la saison.

Patinage Québec fera le jumelage et les assignations des participants avec leur évaluateur.

L'évaluateur doit entrer en contact avec le participant afin de déterminer les compétitions où il est possible de faire la Phase 2.

L'évaluateur doit faire l'approche auprès du Représentant Technique de la compétition ainsi qu'aux personnes impliquées dans le processus.

Par la suite, l'évaluateur fera le suivi avec le participant et le Représentant Technique de la compétition selon les tâches décrites plus bas.

Qualités de l'évaluateur officiel technique niveau base / Section recherchées

- Démonstration d'excellentes compétences en matière de savoir-être dans des rôles et responsabilités antérieures au sein du patinage artistique.
- Participe régulièrement à des événements de Simple.
- Compétent dans la connaissance et l'explication des normes.
- Connaissances et compréhension du parcours d'officiel technique afin d'informer le nouvel officiel de la suite de son développement.
- Communication et influence positives lors de toutes les interactions avec les participants et les autres officiels, tant dans le cadre de leur rôle qu'en dehors de celui-ci.

Tâches de l'évaluateur officiel technique niveau base / Section

- Faire le suivi avec le représentant-technique pour l'invitation du participant.
- Prendre contact avec le participant avant la compétition.
- Être disponible pour répondre aux questions du participant.
- Accompagnement sur place.
- Évaluation et rétroaction sur les événements sur place avec le participant.



**PATINAGE
QUÉBEC**

- Rédiger le rapport et le soumettre à Patinage Québec entre 2 et 4 semaines après chaque événement.
- Être disponible pour quelques rencontres téléphoniques ou virtuelles avec le participant durant la saison au besoin.
- Le participant doit être affecté aux rôles appropriés au cours de sa Phase 2 et doit obligatoirement avoir un rapport intitulé : Échelle d'évaluation de l'officiel technique – phase II - Formulaire de rétroaction et plan d'action (cliquer [ici](#) pour le télécharger).
- Respecter les lignes directrices d'évaluation de l'officiel technique phase II (cliquer [ici](#) pour le consulter)

Merci d'encourager la formation et le développement des nouveaux officiels technique de Patinage Québec.

Bonne saison!